

Master Recherche en Sciences Aviaires

INTITULE DU POSTE : MASTER INTERNATIONAL/REGIONAL EN SCIENCES AVIAIRES (MIRSA-CERSA/UL) DE L'UNIVERSITE DE LOME		
<p>OBJECTIFS GENERAUX DU DOCTORAT :</p> <ul style="list-style-type: none"> - offrir aux meilleurs étudiants un environnement intégré d'apprentissage à l'intérieur duquel ils vont acquérir des aptitudes professionnelles et scientifiques. - créer les capacités humaines nécessaires pour soutenir la filière avicole dans leurs pays ou régions tant sur le plan professionnel que de la recherche. 	<p>CONDITIONS D'ELIGIBILITE</p> <ul style="list-style-type: none"> - licence, une maîtrise, un diplôme d'ingénieur ou équivalent en agronomie, sciences animales, agroéconomie, physiologie animale, ou autres disciplines connexes, avec au moins 12,00 de moyenne générale minimum; - une expérience de recherche ou travaux antérieurs dans le domaine serait un atout et non un pré-requis ; - 2 lettres de recommandation ; - 3 références. 	<p>LANGUES DE TRAVAIL :</p> <p>Le programme de formation du CERSA est un programme dual. Pour ce faire toutes les candidates doivent avoir un niveau intermédiaire en anglais pour les candidates francophones, et un niveau intermédiaire en français pour les anglophones.</p> <p>NB : <i>Pour les candidates des pays anglophones, des cours de français seront offerts pendant qu'ils sont au CERSA. Il en est de même des étudiantes des pays francophones désireuses d'améliorer leur niveau d'anglais de suivre de cours similaires grâce à un cadre de collaboration établi avec des structures agréées de la place.</i></p>
<p>OBJECTIFS SPECIFIQUES DE LA FORMATION :</p> <p>Au terme de la formation au CERSA, les étudiants devraient être capables de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyser à l'aide d'outils appropriés le potentiel et les contraintes auxquels est confronté la filière avicole dans les pays d'origine ; - Synthétiser les bases de connaissances relatives aux nouvelles stratégies de management pour spécifiquement aider à améliorer les capacités techniques, organisationnelles et de management de la filière dans les pays respectifs des candidats ; - Jouer un rôle clé dans l'élaboration d'un plan stratégique de développement de la filière avicole ; - Aider à renforcer la collaboration entre les universités africaines partie prenantes au présent programme ; - Renforcer la synergie entre les acteurs du secteur privé et les universités impliquées. 	<p>CONSTITUTION DU DOSSIER</p> <p>1) Pour les candidats détentrices de diplômes de l'Université de Lomé</p> <ul style="list-style-type: none"> - copie officielle des relevés de notes et attestation de diplôme (à partir du Baccalauréat) ; - lettre de motivation ; - curriculum vitae détaillé ; - version électronique et copie dure du protocole de recherche ou projet de développement entrepreneurial. <p>2) Les candidates détentrices de diplômes autres que celui de l'Université de Lomé</p> <ul style="list-style-type: none"> - copie officielle des relevés de notes et attestation de diplôme (à partir du Baccalauréat) ; - lettre de motivation ; - curriculum vitae détaillé ; - attestation d'homologation de diplôme dont les procédures sont à consulter sur le site de l'Université de Lomé : www.univ-lome.tg - version électronique et copie dure du protocole de recherche ou projet de développement entrepreneurial. <p>NB : <i>40 % des places sont réservées aux étudiants régionaux, les candidatures féminines sont vivement encouragées.</i></p>	<p>APERCU DU PROGRAMME</p> <p>Durée de la formation : 4 semestres sans prorogation. programme à consulter sur le site du CERSA : http://www.cersa.togo.org</p> <p>LIEU DE DEPÔT DES DOSSIERS</p> <p>Par courriel au CERSA : cersa.univ.lome@gmail.com avec copie au floradelali@gmail.com et werepit@hotmail.com</p> <p>Le candidat doit déposer une copie physique du dossier au secrétariat du CERSA après sa sélection.</p>
<p>PUBLIC CIBLE :</p> <p>Les étudiants et professionnels titulaires de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Licence en Sciences Animales ou disciplines connexes, Diplôme d'Ingénieur Agronome ou diplôme équivalent, avec au moins une mention Assez-Bien (au moins 12/20 de moyenne). 		<p>DATE DE DEPOT DES DOSSIERS</p> <p>Du 14 avril au 19 juin 2020</p> <p>Le Président de l'Université de Lomé,</p> <p>Professeur Dodzi Komla KOKOROKO</p>